



26 - 1 - 1982

BULLETIN N° 36

Mon Cher Camarade,

En ce début de Nouvelle Année, je vous prie d'accepter pour vous et votre famille mes vœux amicaux les plus chaleureux. Que l'année 1982 vous garde en bonne santé, et voit se raffermir les liens qui nous unissent.

Le samedi 28 Novembre 1981 s'est tenue au Café de la Manille l'Assemblée Générale. Je vous en donne un compte rendu aussi fidèle que possible, donc assez long, que je me suis efforcé de faire tenir dans le moins de place possible.

Assemblée Générale - Après un vote unanime, la Présidence et le Secrétariat ont été confiés respectivement à CANTAGRILL et GOUVERNEUR. Une minute de recueillement a été observée à la mémoire des Sociétaires décédés.

Madame LACAZE - Veuve du Colonel.

Madame LUIZET - Veuve de notre Camarade LUIZET Joseph (14 - 18) décédé en Février 1970.

DOUBLIER Louis (14 - 18).

Monseigneur JOUASSARD.

MICHALON Paul.

Chanoine PELDOUX.

ULLMAN Charles.

VUILLEMIN André.

L'ordre du jour est ensuite scrupuleusement respecté:

Rapport moral - Après avoir rapporté les différentes activités de l'Amicale, le Président donne lecture des conclusions d'une étude proposée par la F.A.R.A.C., sur le développement et le rajeunissement des Amicales Régimentaires et de leurs liaisons avec le Régiment d'active et le Corps dérivé (299^e R.I.), dans un esprit d'entraide réciproque.

Un document de synthèse sera présenté au Congrès F.A.R.A.C. qui se tiendra à Lyon les 15 et 16 Mai 1982.

" Il faut se rendre à l'évidence qu'aucun développement significatif de l'Amicale ne peut être attendu d'une politique de recrutement exclusive des Anciens des 99^e et 299^e ayant participé à la guerre de 1939 - 1940: les gains compensant les pertes. Bien sûr que tout Membre sera le bienvenu, mais nous avons pratiquement atteint le point mort haut, et entamé inéluctablement le processus de régression. Deux urgences s'imposent alors à nous: regroupement des Amicales de même origine pour participer en commun, à des manifestations extérieures, chacune gardant pour l'instant son identité, mais préluant une fusion à plus long terme. Deuxièmement rechercher de nouvelles adhésions parmi ceux qui sont nés après la guerre.

Pour ce qui est du premier objectif, nous l'avons partiellement réalisé d'abord, et c'était une première, en organisant conjointement avec nos Camarades des 97^e, 140^e, 159^e, 359^e, 52^e, 252^e et 158^e une cérémonie commune au Sanctuaire de St Bonaventure, à la mémoire de ceux de ces Régiments morts pour la France, et des Sociétaires décédés. Ce rassemblement a été placé sous le vocable " Messe de l'Infanterie Alpine." Il en a été de même lors de la cérémonie du 7 Novembre au Fort Lamothe. Tous ont pu constater que ces deux manifestations de Souvenir ont été suivies avec ferveur par une foule d'Anciens. En ce qui concerne le recrutement, nous sommes conduits à définir une action commune faite de soutien réciproque entre les éléments du trinôme: Amicale - Régiment - Corps dérivé. Par construction ce dernier nous semble être le relai indispensable pour mener à bien une telle opération.

Nous allons examiner la contribution de l'Amicale :

POTENTIEL QUE L'AMICALE PEUT METTRE A LA DISPOSITION DU REGIMENT SUR LE PLAN LOCAL - Un certain nombre d'actions ont été engagées avec le Régiment et toutes ont trouvé un écho favorable. Elles peuvent être classées dans les rubriques suivantes : Mémoire du Régiment : Par notre continuité, nous représentons la " Mémoire " du Régiment face à une hiérarchie militaire qui passe. Nous pouvons contribuer à maintenir et à enrichir le patrimoine historique en rassemblant les souvenirs et documents significatifs. Nous les avons patiemment rassemblés, en y ajoutant les témoignages écrits ou enregistrés des combattants. Nous avons pu reconstituer l'histoire du Régiment dans une période mal connue : le Maquis. En accord avec le Chef de Corps, nous pouvons procéder à l'inventaire du contenu de la Salle d'Honneur, classer l'existant et ajouter, après tri préala-

ble, notre contribution. Participation à des manifestations communes : - Recherche des lieux où la fourragère pourrait être remise. Contacts avec les Corps constitués, les Anciens Combattants, la population. Organisation de la journée. Exemple : remise de fourragère à St Sorlin et baptême du V.A.B. " St Sorlin ", le 21 Novembre, à l'initiative de la Section du Bugey Nord Dauphiné. - Participation aux journées " Portes Ouvertes ", où l'Amicale tient généralement un stand. Action sociale et Formation (en collaboration étroite avec le 99^e) : - Accueil de la hiérarchie nouvellement mutée (proposition) - Conférences sur la Région Rhône-Alpes (proposition) - Mise à la disposition de conférenciers, animant des clubs d'appelés (club sportif, club agricole). - Aide aux militaires mis à la retraite, recherche d'emploi. - Insertion des jeunes libérés en quête d'emploi (retour à la vie civile). A chaque libération du contingent, nous sommes conviés à présenter aux jeunes, notre Amicale et à prendre contact avec ceux qui sont chômeurs. Leur curriculum vitae nous est adressé, par le canal de la hiérarchie, et nous l'envoyons aux Entreprises ou Sociétés susceptibles d'être intéressées par cette candidature.

POTENTIEL QUE LE REGIMENT PEUT METTRE A LA DISPOSITION DE L'AMICALE SUR LE PLAN LOCAL - Siège de l'Amicale et travaux de secrétariat : Nous avons envisagé de demander au Chef de Corps la mise à disposition d'un local disponible au Camp de Sathonay, pour y transférer le Siège de l'Amicale. Nous pensions également confier nos tâches administratives, en particulier impression et diffusion de notre bulletin, à son Secrétariat, ou à la limite, utiliser les colonnes du Journal du 99^e " Guoi de neuf au neuf-neuf ", pour présenter nos propres informations. Formules séduisantes qui, à la réflexion, offrent pour les deux parties plus d'inconvénients que d'avantages. Siège - Secrétariat: Le Camp de Sathonay est d'accès difficile. Pour ceux qui se déplacent en voiture, il faut franchir le Pont Poincaré toujours encombré, et la Montée des Soldats qui ne l'est pas moins. Pour les non motorisés, ils doivent emprunter le métro et un bus qui les dépose à environ 1 Km du Camp. Nous installer à Sathonay, c'est éliminer systématiquement les moins valides et ils sont nombreux, et ceux qui ont peu de temps libre. D'autre part, si le Siège avait été établi dans l'enceinte même du Camp, cela aurait posé des problèmes de sécurité militaire dont nous sommes parfaitement conscients. Le dernier argument concerne le courrier. Faut-il le faire envoyer ? L'adresser directement au Président ? Ou aller le chercher ? Pour ce qui touche la Sous Traitance du Secrétariat, nous y avons renoncé pour des raisons identiques, auxquelles s'ajoutent : - l'incompatibilité des fréquences de diffusion de notre bulletin et du Journal du 99^e. - Les retards prévisibles de distribution. - Les problèmes que posent la mise à jour des adresses. Nous avons bien accepté la proposition du Chef de Corps d'utiliser les colonnes de son Journal, pour diffuser des informations de caractère général ou faire connaître l'Amicale. NOS RAPPORTS AVEC LE REGIMENT ONT TOUJOURS ETE EXCELLENTS. NOUS CONNAISSONS PAR LE JOURNAL QUI NOUS EST REGULIEREMENT ADRESSE, L'ACTIVITE DE NOS CADETS. NOUS SOMMES PONCTUELEMENT INFORMES DES LIBERATIONS, ET INVITES A TOUTES LES MANIFESTATIONS. NOUS NE POUVONS DEMANDER PLUS.

POTENTIEL QUE LE CORPS DERIVE (299^e R.I.) PEUT METTRE A LA DISPOSITION DE L'AMICALE - Nous avions espéré que la création du Corps dérivé (299^e R.I.) était la solution définitive et heureuse au problème de survie de l'Amicale, et nous nous félicitons d'accueillir dans nos rangs et au Conseil, des hommes jeunes dynamiques, dont la vie est partagée entre des activités civiles et militaires : position idéale - trait d'union entre de vrais militaires et de vrais civils. Nous pensions et nous pensons toujours qu'ils ont un rôle capital à jouer, comme point de passage privilégié entre l'Amicale et le Régiment. Leur rôle social est évident, car ils sont nos intermédiaires naturels dans toutes les actions sociales et de formation. Ils doivent être en particulier conscients que le problème majeur des jeunes est le chômage et qu'en tant que civils, ils doivent y être très attentifs. Leur position dans la vie active, leur fait obligation de rechercher avec nous, toutes les possibilités de reclasser professionnellement les jeunes libérables.

Le mode de recrutement ne nous pose aucun problème: 45% des appelés et 92% des réservistes proviennent de la Région Rhône-Alpes. Nous ne pouvons pas espérer beaucoup d'adhésions spontanées de jeunes de moins de 26 ans, qui au sortir de l'Armée ont deux objectifs prioritaires : trouver du travail et fonder un foyer. Quelle région de France habiteront-ils dans 10 ans ?

Le facteur mobilité des jeunes est à prendre en considération. Si nous notons, et à cet égard le 299^e R.I. peut nous renseigner, une concentration suffisante de jeunes dans un canton donné, nous créerons une section, qui peut suivant son implantation, être rattachée à une section existante.

COORDINATION DE NOS ACTIONS AVEC CELLES DE LA F.A.R.A.C. - Nous sentons la nécessité de maintenir une animation et une coordination des actions des Amicales, à l'échelon de la Région de programme et non Région militaire.

L'ACTION DE LA F.A.R.A.C. REGIONALE NOUS SATISFAIT PLEINEMENT. IL EST SOUHAITABLE QU'ELLE POURSUIVE SON EFFORT DE RAPPROCHEMENT DES AMICALES."

Avant de terminer, je voudrais tous vous remercier de l'aide que vous m'avez apportée, de l'amitié et de la confiance que vous m'avez témoignées. Depuis près de deux ans j'ai fait de mon mieux pour consacrer à l'Amicale ce qui me restait de temps disponible, en me rendant compte que je ne réalisais pas le programme défini au cours des Assemblées Générales de 1979 et 1980. Un événement très récent, puisqu'il date de la semaine

dernière, intervenu dans ma vie professionnelle, me rend une certaine liberté d'action. Je reste donc à la disposition de l'Amicale à l'endroit où elle me jugera le plus utile.

Le rapport moral est mis au voix, et adopté à l'unanimité.

Rapport financier - Notre Camarade Poulain, Commissaire aux Comptes, présente le rapport sur l'exercice 1980-1981. " Conformément à la mission qui m'a été confiée, je me suis fait présenter par le Trésorier les différents documents concernant l'exercice financier du 1^{er} Octobre 1980 au 30 Septembre 1981 : pièces comptables de recettes et de dépenses, pièces relatives au fonctionnement du compte chèque postal, livres de comptabilité. Sur examen de ces documents, j'ai pu en apprécier la clarté et l'ordre de leur présentation. Divers sondages effectués n'ont donné lieu à aucune anomalie ni critique. Les chiffres du rapport du Trésorier sont en parfaite concordance avec la réalité et justifient l'avoir de l'Amicale au 30 Septembre 1981 aussi bien en espèces qu'en compte de chèques postaux, et qu'en dépôt à la Caisse d'Épargne. "

Le détail du compte d'exploitation est le suivant :

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations et Dons	2 180,00	Frais boissons A.Gles 15.11 }	156,30
Remboursement par 52 ^o et 97 ^o R.I.: part		Fort Lamothe 8.11 }	
achat couronne Fort Lamothe	226,00	RembL à Ferrolier acompte Voyage }	190,00
Intérêts 1980 Caisse d'Épargne	683,48	Chemin des Dames }	
		Complément de l'Amicale banquet 22.3	100,00
		Cotisation 1981 F.A.R.A.C	90,00
		Cotisation 1981 Souvenir Français	50,00
		Frais d'envoi bulletin	316,50
		Participation achat décoration	100,00
		Achat couronne Fort Lamothe 8.11	337,10
		Frais tenue de compte C.C.P.	5,00
		Frais vin d'honneur }	374,25
		messe annuelle }	
			1 719,15
		Excédent recettes de l'exercice	1 370,33
	3 089,48		3 089,48
Situation au 30.9.80		Situation au 30.9.81	
Caisse	2 019,81	Caisse	2 312,51
Chèques postaux	2 689,60	Chèques postaux	3 083,75
Caisse d'Épargne	9 427,49	Caisse d'Épargne	10 110,97
	14 136,90		15 507,23

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes, de donner quitus au Trésorier pour l'exercice 1980-1981 écoulé, et de lui adresser ses bien vives félicitations pour le travail qu'il a accompli dans l'intérêt de notre Amicale.

Le rapport financier est mis au voix, et adopté à l'unanimité.

Fixation du montant des cotisations - A l'unanimité le montant des cotisations a été maintenu à la valeur plancher de 15 Francs, malgré l'augmentation du coût de la vie. Il est évident que toute cotisation d'un montant supérieur serait accueilli avec la plus grande reconnaissance, la différence étant affectée aux fonds de solidarité.

Programme d'activités :

- Voyage en Alsace : prévu les 24, 25, 26 et 27 Mai. Nous demandons aux retardataires de s'inscrire dans les plus brefs délais, l'effectif définitif devant être arrêté au plus tard le 25 Février. Le prix et le programme feront l'objet d'un courrier spécial adressé aux seuls inscrits.
- L'annuaire des Anciens des 99^o et 299^o R.I.A. sera mis à jour courant Février.
- Le nécrologue des combats 1939-1940 sera établi et diffusé début Février ainsi que la liste des Officiers inscrits au Régiment pendant la même période.
- Les manifestations de l'Amicale seront publiées dans les hebdomadaires locaux.
- Le Président rappelle à chacun qu'il tient à votre disposition, un magnétophone portatif pour vous faciliter

l'enregistrement de vos souvenirs de guerre (rappel). Jusqu'à ce jour, je n'ai reçu qu'un seul témoignage (Novel Catin). Nous ne pouvons en rester là. Notre Ami Vincent Joseph devrait concrétiser son programme...
 - La Journée de l'Infanterie Alpine aura lieu à la date prévue, le Dimanche 7 Mars comme indiqué dans le bulletin précédent.

Programme : - Rassemblement à 9 h 45 sur le parvis du Sanctuaire St Bonaventure
 - 10 h Service religieux. A l'issue de la Cérémonie, un vin d'honneur sera servi dans l'atrium de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon.
 - 12 h 30 - Repas en commun : le Mess des Officiers étant en réfection, nous partagerons le vivre et le couvert en un lieu qui reste à préciser. Prix approximatif du repas : 80 Francs.

Programme Social - A l'unanimité il a été décidé :
 - que nos camarades Anciens de 14 - 18 seront nos invités aux banquets organisés par l'Amicale.
 - qu'un témoignage de reconnaissance est décerné à notre porte-drapeau FERRATON Gilbert pour sa présence sans défaillance aux manifestations du Souvenir. Il bénéficiera de tous les avantages accordés aux Anciens de 14 - 18.
 - que le fond d'oeuvres sociales fera l'objet d'une comptabilité distincte et qu'en fonction des besoins, des crédits seront affectés aux secours les plus urgents.

Compte d'exploitation prévisionnel - Reconstitution du montant des dépenses et des recettes de 1981.

Election des Membres du Conseil

REPARTITION DES POUVOIRS - L'affectation des pouvoirs aux votants présents a fait l'objet, pour la première fois depuis la création de l'Amicale, d'échanges serrés et animés. Nos statuts modifiés en Octobre 1976 ne comportent aucune disposition particulière à cet égard. La question posée était de savoir s'il fallait limiter le nombre de pouvoirs par votants, ou respecter la volonté du mandant : dans ce cas un votant peut être porteur d'autant de pouvoirs qu'il a de procurations en son nom. Dans un souci d'équité, les pouvoirs non affectés ont été distribués, et la motion suivante a été mise aux voix :

" Les pouvoirs résiduels restent affectés aux votants, conformément aux vœux des mandants. Dans le courant de l'année, des propositions seront soumises aux Membres de l'Amicale et mises aux voix en Assemblée Générale extraordinaire "

	présents	pouvoirs	total des votants
nombre de votants	26	35	61
suffrages exprimés	26	35	61
pour l'adoption	21	31	52
contre l'adoption	2	1	3
abstention	3	3	6

Proposition adoptée .

ELECTION - Aucun candidat ne s'est fait officiellement connaître !!! Remplacement des Membres sortants.

Article IV : "L'association est administrée par un Conseil de 12 Membres actifs, auxquels sont ajoutés de droit autant de Vice-Présidents qu'il y a de sections (voir article IV bis). Ce Conseil comprend :

- 1 Président
- 3 Vice-Présidents dont un Vice-Président Secrétaire Général
- 1 Secrétaire
- 1 Trésorier
- 6 Conseillers

Les Membres du Conseil doivent être Membres actifs de l'Amicale. A titre exceptionnel, les Membres honoraires peuvent être élus, mais ne peuvent prétendre aux fonctions de Président et de Vice-Président.

Il est tenu un registre des procès-verbaux des réunions du Conseil qui est signé par le Président et le Secrétaire. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante. Ce Conseil sera renouvelable chaque année par tiers. Les Membres sortants seront rééligibles."

- CANTAGRILL Lucien : se représente
- DUMOULIN Louis : se représente
- CROSCLAUDE Henry : ne se représente pas
- PEGON Lucien : n'est pas éligible - Membre honoraire.

Article IV Ter : "A titre exceptionnel, les Membres de l'Amicale réunis en Assemblée Générale ordinaire peuvent élire un Président d'Honneur. Ce titre ne pourra être conféré qu'à des Membres actifs de l'Amicale ayant rendu à l'intérieur du Conseil d'éminents services et s'étant distingués par une grande

activité et un grand désintéressement. Une majorité des trois quart de voix est requise. Le Président d'Honneur est élu à vie et assiste aux réunions du Conseil avec voix consultative."

Ont obtenu

	présents	pouvoirs	total votants (présents + pouvoirs)	
BLANC L.	4	1	5	
BLANCHARD J.-C.	13	10	23	Elu
BARDOL Albert	10	26	36	Elu
BLANCHARD P.	1	-	1	
CANTAGRILL L.	26	33	59	Elu
DUMOULIN	24	33	57	Elu
GROSCLAUDE H.	3	2	5	
DE HARO	1	1	2	
MARICHAL	1	16	17	
MARTIN	1	1	2	
VINCENT	2	3	5	
POULAIN	26	35	61	Elu

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 h 45.

Attribution des postes du Conseil .

Le Conseil élu s'est réuni le 12 Décembre 1981 au Café de la Manille.

Nombre théorique de votants : 12

présents : 11

absent excusé : 1

Le vote a donné les résultats suivants :

Président :	CANTAGRILL	10 voix
Secrétaire Général :	GOUVERNEUR	9 voix
Vice-Président :	ROUX-MAYOUD (299 ^e R.L.)	11 voix
Vice-Président :	BARDOL	7 voix
Trésorier :	BLANC	11 voix
Secrétaire :	ESCOFFIER	9 voix

Adresses et numéros de téléphone des Membres du Conseil :

Président : CANTAGRILL Lucien	4 Avenue des Frères Lumière 69008 Lyon Tel: (7) 800-72-67
Secrétaire Général : GOUVERNEUR Claudius	Allée 16 - Rue Guyot 69300 Caluire Tel: (7) 829-31-69
Vice-Président : ROUX-MAYOUD Maurice	Entreprise MOLLEX S.A. 182 Cours Lafayette - 69003 Lyon Tel: (7) 860-74-61
Vice-Président : BARDOL Albert	Lotissement de Troyes - St Yaguen 40400 Tartas Tel: (58) 58-83-13
Trésorier : BLANC Louis	35 rue Alexis Carrel 69500 Bron Tel: (7) 875-14-20
Secrétaire : ESCOFFIER Pierre	162 rue Francis de Pressensé 69200 Villeurbanne Tel: (7) 885-75-94
Conseillers : Madame ALLEGRE Angèle	42 rue Michel Servet 69100 Villeurbanne Tel: (7) 885-37-86
BLANCHARD J.-C.	Fragny - Mardot 69240 Thizy Tel: (74) 64-08-87
DUMOULIN Louis	36 A, Rue F. Peïssel 69300 Caluire et Cuire Tel: (7) 823-36-69
COTTAREL Jean	15 Avenue du Baron Chaurand 69230 Saint-Genis Laval Tel: (7) 855 58 05

HERMANN Jean-Claude	6 rue Vaubecour 69002 Lyon Tél (7) 837-21-08
NOVEL CATIN Henri	22 rue Pierre Audrey 69009 Lyon Tél (7) 836-36-26

Nouvelles adhésions - Nous avons le plaisir d'accueillir nos camarades

MARY Raymond (C.A. 2)	12 Boulevard de l'Europe 69600 Oullins Tél (7) 851-57-11
GIRARDIN Paul (299° R.I.A.)	Rue P.J. Prudhon Batiment 17 D 69100 Villeurbanne

Promotion - notre camarade HERMANN Jean-Claude (299° R.I.) vient d'être promu au grade de Lieutenant-Colonel. Nos félicitations.

Poème écrit par un de nos anciens adversaires du 13^e pendant la nuit de Noël 1942.

Noël de guerre au bord de l'Océan Arctique (1942).

Les canons grondent sourdement dans la bataille nocturne,
La terre semble crevassée, déchiquetée.
Sinistrement retentissent à travers la nuit semée d'éclairs
Le halètement et le hennissement des chevaux.

Un arbuste rongé par les intempéries, décoré de bougies,
Allumé dans la casemate de l'Océan Arctique,
Le seul qui, dans le grondement bruyant,
Témoigne encore de la fête de l'amour.

Et près de l'arbuste, couché dans la paille,
Le regard tourné vers les lumières,
Git un des fidèles, pour lequel il est sûr
Que sa vie terrestre se termine ici.

Il tient dans sa main le portrait de sa mère.
" O, écrivez lui que je reviendrai bientôt,
Ecrivez lui pendant notre nuit sainte,
Ne baissez pas si tristement les yeux."

Alors ses vieux camarades lui sourient,
En pleurs, le coeur plein de mélancolie,
Et comme sa vie s'éteint lentement,
Ils éteignent les bougies sur l'arbre.

A.B.

Traduit de l'allemand par Mr. BRUNET - Président de l'Amicale " Les Chamois ".

Distinction - A l'issue de la réunion du 1^{er} Décembre 1981 de la Fédération Sportive et Culturelle de France (Union Départementale du Rhône) il a été remis à notre ami MAUX Jean la médaille de la Reconnaissance Fédérale, insigne vermeil (la plus haute distinction) par le Président National, Monsieur GAUTHERON en présence de Monsieur CONDAMIN, Président de l'Union Départementale du Rhône et des Membres du Bureau.

Réunions du Conseil (au Café de la Manille - 10 h) - Planning des manifestations.

Samedi 12 Février : réunion du Conseil

Dimanche 7 Mars : Cérémonie du Souvenir de l'Infanterie Alpine (voir programme).

Samedi 13 Mars : Bilan de la journée du 7. Réunion du Conseil.

Samedi 22 Avril : (Fête de Pâques le 11 Avril - Dernier point sur le voyage en Alsace)
Réunion du Conseil.

Samedi 8 Mai : Réunion du Conseil
 Samedi 15 Mai et
 Dimanche 16 Mai : Congrès F.A.R.A.C.
 Lundi 24 Mai
 Mardi 25 Mai
 Mercredi 26 Mai
 Jeudi 27 Mai } Voyage en Alsace

Nos deuils - Nous avons le regret de vous annoncer les décès de

Madame LACAZE : veuve du Colonel commandant le 99^e R.I.A. en 1939 - 1940.

Décédée à Nîmes le 6 Octobre. Vous connaissiez son attachement profond à notre Amicale et la part qu'elle a prise dans les oeuvres sociales pour reconforter les familles des disparus et aider les prisonniers. Vous savez aussi son attitude pendant la Résistance alors qu'elle secondait son mari. C'était une femme énergique, au parler franc, qui n'hésitait pas à prendre position sur de nombreux problèmes qui nous concernaient.

Madame LUIZET : décédée en Août, épouse de notre camarade, Ancien de 14 - 18 décédé en Février 1970.

DOUBLIER Louis : Ancien Conseiller de l'Amicale. Combattant de 14 - 18. Ancien Résistant.

Monseigneur JOUASSARD Georges : décédé en Novembre. Ancien Doyen des Facultés Catholiques. Combattant au III / 99 au Chemin des Dames.

MICHALON Paul : décédé des suites d'accident en 1980.

Chanoine PELDUX Jean : Vicaire épiscopal à Roanne. Lieutenant à la C.A. 2.

ULLMAN Charles, dit Charlot : Groupe Franc I / 99. Médaille militaire cité 2^e Alpin d'une intrépidité déjà légendaire, s'offrant dans toutes les opérations périlleuses pour les missions difficiles. Au cours d'une embuscade, a mis hors de combat, à coup de fusil, deux ennemis, réussissant à sauver la vie à deux de ses camarades."

VUILLEMIN André : Secrétaire Général de l'Amicale, ami dévoué et sûr, décédé le 5 Novembre.

Peu après notre pèlerinage au Chemin des Dames, il ressentait les premières atteintes du mal qui allait l'emporter. Est-il besoin de rappeler sa grande contribution au succès de nos tombolas en faisant du porte à porte auprès des commerçants des Brotteaux et de Perrache pour obtenir des lots. Il m'a été d'un grand secours, toujours présent, actif et modeste. C'est à lui que nous devons l'organisation et la réussite de notre voyage en Maurienne.

Nous présentons nos condoléances aux familles des disparus.



Le P. Guilbert prépare sur la carte ses patrouilles avec les gars de son Groupe franc. Il est ici saisissant de vérité et fixé dans son attitude la plus fréquente.

Devant lui, quelques-uns de ses hommes en leur tenue sommaire et fantaisiste; un ou deux chandails suivant la température, culotte de ski, mousqueton, couteau, grenades, etc. Au premier plan, le sergent Cusis avec son fusil mitrailleur, derrière lui Chazalet, à l'extrême gauche Charlot tout à fait nature, avec sa cartouchière pendante, son casque trop grand et son petit air sérieux derrière ses grosses lunettes; au second plan, à gauche: le caporal Viviers (le juge de paix, à la barbe de jais) et un autre caporal.

Dessiné d'après nature par Georges Leroux, à Petit-Viègne, en Février 1940.

CAMPAGNE 1939 - 1940

EXTRAIT DES SOUVENIRS DU SERGENT
NOVEL-CATIN HENRI - C.A.J ET
GROUPE FRANC III/99 DU
99^e RÉGIMENT D'INFANTERIE ALPINE.

Carte des opérations dans les Basses-Vosges

Mobilisé en Septembre 1939, je rejoins la formation de l'échelon B (réservistes) du 3^e Bataillon du 99^e R.I.A. au Groupe Scolaire Edouard Herriot, rue Bataille à Lyon: Sergent mitrailleur, chef du 1^{er} Groupe de la 4^e Section: sous lieutenant PORTE. Perception du matériel et de l'armement. 3 mitrailleuses sur 4 sont à échanger. Nous recevons du matériel réparé alors que des mitrailleuses et des trépieds neufs sont stockés au dépôt du Fort Montluc. Nous manquons également de petites fournitures, en particulier de piquets pour attacher les mulets.

L'avant veille de la déclaration de guerre nous rejoignons le reste du Régiment en Haute Maurienne. Le jour de la déclaration de guerre je suis envoyé dans la nuit, avec mon groupe, occuper une position dominant le Vallon d'Etache à environ 2000 m d'altitude, et à 3 heures de marche du PLANAY. L'autre groupe, commandé par le Sergent GERANTET de Saluneau est placé sur ma droite dans le Vallon

St BERNARD à environ 3 Kilomètres à vol d'oiseau. Perché au sommet d'une falaise rocheuse, mon groupe est pratiquement isolé. Nous aménageons dans le rocher une position pour nos pièces, et quelques mètres en arrière un vaste abri en prévision de l'hiver. Travail long et pénible. De jour, nous assurons la défense contre les avions du P.C. du Bataillon installé au PLANAY. Si notre observatoire est remarquable, notre efficacité contre d'éventuelles incursions italiennes est à peu près nulle. Notre objectif le plus proche, les chalets St BARTHELEMY au fond du vallon, est à plus de 2 Km à vol d'oiseau et notre tir est plongeant avec une dénivellation de 7 ou 800 mètres. Heureusement que les Italiens ne bougeront pas avant Juin 1940. Le moral de mon groupe, composé uniquement de réservistes, est admirable. La tâche est pourtant rude. Il me manque deux pourvoyeurs et quand le mulet fait défaut il faut transporter à dos d'hommes, à raison de 12,5 Kg non fractionnables auxquels s'ajoutent le sac et l'arme individuelle. Suivant sa fonction dans le groupe, l'alpin transportera la mitrailleuse, trépied et caisses de munitions.

Nous séjournons en Haute Maurienne environ un mois et par étapes pédestres nous nous rendons au repos à Chamoux sur Gelon. Nous passerons environ un mois à connaître les servitudes de la vie de cantonnement. Dans le courant Novembre le Régiment est envoyé en Alsace. Nous débarquons à la gare d'INGWILLER et par la route nous regagnons REISCHOFFEN. Même vie de cantonnement: les Sections assurent la D.C.A. à tour de rôle, soit tous les 4 jours. Bonne ambiance. Le lieutenant PORTE, malade, sera bientôt évacué.

Le Commandement décide la formation de Corps Francs par Bataillon. Je suis volontaire. Le sous lieutenant MACHET, dynamique et sympathique, prendra le commandement de deux groupes de combat représentant un effectif de 23 hommes. Commandement éphémère puisque deux jours plus tard il part pour l'instruction. Il sera tué le 12 Juin 1940. Le chef de l'autre groupe, un sergent chef, prend le commandement du Corps Franc et le lendemain part en permission. Seul sous-officier l'assure le commandement, aidé des caporaux chefs DUBS et CARTIER et des caporaux LEVIN et LEMPEREUR. Le groupe est loin d'être homogène et beaucoup de volontaires qui s'étaient imaginés qu'à part quelques patrouilles à assurer le reste du temps serait libre, ont bien déchanté.

Le 12 Décembre 1939 nous montons en ligne au Col du LITSCHOFF. Il pleut à torrent. L'eau envahit les emplacements.